

*J'INTÈGRE*  
*LES MÉTIERS DU SOCIAL*

TOUT-EN-UN  
**Concours 2019**

**CONCOURS**

**ASS – ES – EJE**

**ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL,  
ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ,  
ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS**

Christine Gendre  
Marie Billet

DUNOD

Maquette intérieure : Caroline Joubert, @Atelier du Livre

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2018

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN : 978-2-10-078438-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Sommaire

De candidats à professionnels

VIII

## Partie 1

### Culture générale et actualités sanitaires et sociales

<b>1. Se préparer</b>	8
1. Comment s'informer	8
2. Rédiger des fiches récapitulatives	9
3. Conseils pour approfondir	9
4. Comment travailler et planifier	12
<b>2. L'accident</b>	13
1. L'accident du travail	13
2. L'accident de la route	13
3. L'accident de la vie courante ou l'accident domestique (ADVC)	14
<b>3. L'adolescence</b>	16
1. Évolution et recherche de définition	16
2. Explication du processus et état des lieux	16
3. La crise d'adolescence, quand faut-il s'inquiéter ?	17
<b>4. L'alcool</b>	18
1. L'alcool et les jeunes	18
2. L'alcool et les femmes	18
3. L'alcoolisme	19
<b>5. L'alimentation</b>	21
1. Les troubles du comportement alimentaire	21
2. L'obésité	21
3. Les nouvelles alimentations	22
<b>6. La bioéthique</b>	25
1. Introduction	25
2. Les greffes	25
3. Le don d'organes	26
4. L'AMP (Assistance médicale à la procréation)	27
<b>7. Le chômage</b>	29
1. Introduction : Le travail	29
2. État des lieux	29
3. Conséquences et mesures sociales	31
4. Conclusion	31

<b>8. La délinquance et la violence juvéniles</b>	32
1. Violences scolaires et délinquance juvénile	32
2. Les facteurs favorisants	33
3. La lutte contre la délinquance juvénile	33
4. Conclusion	34
<b>9. Le stress, la dépression et le suicide</b>	35
1. Le stress	35
2. Le harcèlement au travail	35
3. La dépression	36
4. Le suicide	37
<b>10. Les drogues</b>	38
1. Définitions	38
2. Les substances	38
3. Drogues et société	39
4. La législation	40
5. Les traitements	40
<b>11. L'enfance</b>	41
1. Introduction : les droits de l'enfant	41
2. La maltraitance	41
3. La violence et la pornographie : l'impact visuel chez les mineurs	42
4. Le problème de la garde et les différents modes	43
<b>12. L'environnement</b>	44
1. Introduction : définitions	44
2. Environnement et santé	44
3. Les protections	45
4. Conclusion	46
<b>13. L'exclusion sociale</b>	47
1. Introduction	47
2. Formes et causes d'exclusion	47
3. Les sources de l'exclusion dans la société	48
4. Conséquences et lutte contre l'exclusion	49
<b>14. La famille et l'éducation</b>	50
1. Les différentes unions	50
2. Les annulations d'unions	51
3. Les nouvelles familles	51
4. Pour une éducation structurante	52
<b>15. La femme</b>	53
1. Avant la Seconde Guerre mondiale	53
2. L'évolution depuis la Seconde Guerre mondiale	53
3. Aujourd'hui	53

<b>16. Le handicap en France</b>	56
1. Introduction	56
2. Formes et prévention du handicap	56
3. Intégration des handicapés dans la société	57
<b>17. Les pathologies dominantes</b>	59
1. Le SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise)	59
2. Le cancer	60
3. Les maladies cardio-vasculaires	61
<b>18. La personne âgée</b>	62
1. Le vieillissement	62
2. La maladie d'Alzheimer	62
3. Les soins palliatifs (SP)	63
4. L'euthanasie	63
<b>19. La santé et la santé publique</b>	65
1. Le droit à la santé	65
2. Le concept de santé	65
3. Les limites de cette nouvelle conception de la santé	66
4. La protection de la santé, un devoir d'État	66
5. La mise en application de la santé publique	67
6. Conclusion	68
<b>20. La sécurité sociale</b>	69
1. Introduction	69
2. Les risques couverts par la Sécurité sociale	69
3. Le déficit de la Sécurité sociale	70
4. Les plans de maîtrise	70
5. Le dossier des retraites	70
<b>21. Le tabagisme en France</b>	71
1. Introduction	71
2. La toxicité du tabac	71
3. Le tabac et les jeunes	71
4. Le tabagisme passif	72
5. La législation en France	72
6. Les actions de l'UE	72
7. Conclusion	72
<b>Entraînements</b>	73
<b>Corrigés</b>	125

## Partie 2

### Les écrits d'admissibilité

<b>1. Se préparer</b>	152
1. Conseils généraux : gestion du temps, relecture	152
2. Conjugaison, grammaire et orthographe	152
<b>2. Résumé et discussion</b>	160
1. Le résumé	160
2. La discussion	164
Entraînement	169
Corrigé	171
<b>3. La synthèse</b>	177
1. Analyser le sujet, les documents	177
2. Méthodologie	178
3. Rédiger	180
Entraînement	182
Corrigé	189
<b>4. La dissertation-argumentation</b>	200
1. Formuler et comprendre le sujet	200
2. La méthodologie : des idées au plan	201
3. La rédaction	203
Entraînement	205
Corrigé	205
<b>5. Le commentaire de texte</b>	209
1. L'analyse du texte	209
2. Le choix du plan	210
3. Introduction et conclusion	211
Entraînement	212
Corrigé	214

## Partie 3

### Les oraux d'admission

<b>1. Choisir sa profession</b>	220
1. Assistant de Service Social (ASS)	220
2. Éducateur Spécialisé (ES)	225
3. Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)	229
Entraînement	235
Corrigés	243

<b>2. Construire</b>	247
1. Comment construire un CV de candidature pour une école de formation	247
2. Comment écrire une lettre de candidature à une école de formation	248
3. Comment préparer vos motivations	255
<b>3. Affronter</b>	260
1. Les jurys	260
2. Le temps des épreuves orales	261
3. Communication comportementale et relationnelle	262
<b>4. S'exprimer</b>	266
1. L'entretien de motivation	266
2. La formation : Se reporter à chaque métier.	268
3. Le projet professionnel	268
4. L'entretien psychologique	270
<b>5. S'impliquer</b>	274
1. Une histoire	274
2. Un texte	275
3. Une mise en situation	277

## Partie 4

### Sujets corrigés

<b>Sujet 1 Résumé</b>	280
<b>Sujet 2 Résumé et commentaire de texte</b>	285
<b>Sujet 3 Résumé et discussion</b>	292
<b>Sujet 4 Synthèse de documents</b>	301
<b>Sujet 5 Dissertation</b>	309

# De candidats à professionnels

## 1 Présentation des concours

Vous souhaitez devenir assistant de service social (ASS), éducateur spécialisé (ES) ou éducateur de jeunes enfants (EJE) ? Cet ouvrage va vous aider à vous préparer pour passer l'étape de sélection afin d'entrer en formation.

La sélection pour ces différents concours est régie par des textes de loi :

- 29 juin 2004 arrêté pour le diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DE-ASS) ;
- 16 novembre 2005 arrêté pour le diplôme d'État Éducateur de Jeunes Enfants (DE-EJE) ;
- 20 juin 2007 arrêté pour le diplôme d'État Éducateur spécialisé (DE-ES).

Ainsi la loi permet à chaque centre de formation d'organiser ses épreuves de sélection. En effet, il ne s'agit pas un concours unique et national mais bien de concours différents qui correspondent à chaque centre de *formation*.

Autrement dit, un Éducateur de Jeunes Enfants, ne passe pas forcément le même type d'épreuve d'admissibilité en fonction des villes où il présente son concours. Il peut avoir un résumé-discussion dans une ville et une synthèse de documents dans une autre ville.

C'est pour cela aussi que vous trouverez différentes banques de concours qui choisissent chacune leurs épreuves.

Cependant, quelque soit le centre, il y a d'abord une épreuve écrite pour tous les candidats qui permet l'admissibilité puis une (ou des) épreuve(s) orale(s) d'admission, le plus souvent spécifiques à chaque formation (ASS, ES, EJE).

### Exemples de centres de formation

- IRTS (Institut Régional du Travail Social)
- IFRAS (Institut de Formation Recherche et Animation Sanitaire et Social)
- ITS (Institut du Travail Social)

## 2 L'inscription aux concours

### a. Qui peut s'inscrire ?

Les candidats aux concours d'ASS, ES ou EJE doivent :

- être titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ;
- ou de l'un des titres admis réglementairement en dispense du Bac ;
- ou du diplôme d'accès aux études universitaires (D.A.E.U.) ;
- ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV.



Plus particulièrement :

- **Pour le concours d'ASS :**

- ou d'un D.E. du travail social ou paramédical (au moins égal au niveau IV)
- ou bien avoir l'examen de niveau organisé par les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.J.S.C.S.).

- **Pour le concours d'ES :**

- ou du D.E. d'aide médico-psychologique ou d'auxiliaire de vie sociale (et avoir exercé cinq ans dans l'emploi correspondant).

- **Pour le concours d'EJE :**

- ou du D.E. d'auxiliaire de puériculture, d'aide médico-psychologique ou d'auxiliaire de vie sociale (et avoir exercé cinq ans dans l'emploi correspondant).

## b. Dates d'inscription

Elles sont très variables (certains centres ont une date de fin d'inscription fin septembre donc soyez rapides pour lister vos centres et vigilants pour les choisir).

Il faut se fier aux sites des écoles et non aux sites génériques ou aux forums.

## c. Où s'inscrire ?

### La spécificité UNAFORIS

L'UNAFORIS (Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale) regroupe plusieurs centres de formation de toute la France qui organisent une admissibilité commune pour les concours des filières :

- assistant de service social (ASS) ;
- éducateur de jeunes enfants (EJE) ;
- éducateur spécialisé (ES).

Si vous êtes admissible dans un des centres, vous pouvez alors passer la deuxième épreuve orale dans plusieurs centres adhérant à cette entité et ce même si vous n'avez pas passé l'écrit dans ce centre (cette spécificité ne s'applique pas dans les centres qui ne font pas partie de l'UNAFORIS, où dans ce cas, il faut passer l'écrit dans le centre pour pouvoir en cas d'admissibilité passer leur épreuve orale).

### Attention

En revanche, vous ne pouvez vous inscrire pour les épreuves d'admission dans les instituts UNAFORIS où vous avez échoué à l'épreuve d'admissibilité.

Les établissements de formation faisant partie de l'UNAFORIS sont présents sur le site : [www.unaforis.eu](http://www.unaforis.eu)

La liste des établissements inscrits en tant que membre de l'Unaforis se modifie tous les ans. Certains centres se retirent tandis que d'autres font leur entrée.

## Les autres centres de formation

Une fois les renseignements pris auprès des instituts envisagés, dans leurs modalités de mise en œuvre des différentes épreuves, il faut s'inscrire dans l'institut où l'on veut passer les épreuves d'écrit. Il faut effectivement bien choisir son centre pour l'écrit, car on ne peut pas passer un oral dans un centre où l'on aurait échoué à l'écrit.

Une fois admissible, il vous faut vous inscrire en respectant le calendrier des différents instituts faisant partie de l'UNAFORIS.

### À retenir

2 stratégies possibles : diversifier les épreuves écrites OU choisir des centres avec le même type d'épreuves.

Il est de toute façon recommandé de passer 4 écrits et de choisir à la fois des centres UNAFORIS et d'autres centres.

### Attention

Certains centres, bien qu'adhérant à l'UNAFORIS, exigent que les candidats désirant accéder à leurs épreuves orales y concourent aussi pour les épreuves écrites.

Il est donc impératif pour vous de vous renseigner pour chacune des villes dans lesquelles vous voulez vous inscrire.

**Ex. :** pour passer l'oral d'Angers, qui est dans l'Unaforis, il faut obligatoirement avoir passé et obtenu 10 à leur épreuve écrite.

## Les frais d'inscription

Des frais d'inscription sont à prévoir pour la participation aux épreuves (frais de dossier, frais pour l'écrit, frais pour l'oral). Le montant de ces frais est variable selon les centres.

### Attention

Ces frais ne seront pas remboursés si vous abandonnez en cours de route.

## 3 Présentation des épreuves

Pour accéder à une des trois formations (AS, ES ou EJE), vous devez passer au moins une épreuve écrite (admissibilité) dans un premier temps et ensuite une épreuve orale (admission).

### a. Les épreuves écrites d'admissibilité

Si vous validez une épreuve écrite dans un centre de formation vous devenez admissible et vous pourrez alors passer l'épreuve d'admission.

Afin de multiplier vos chances, il est judicieux de passer plusieurs épreuves écrites dans différents centres.

## Les types d'épreuves

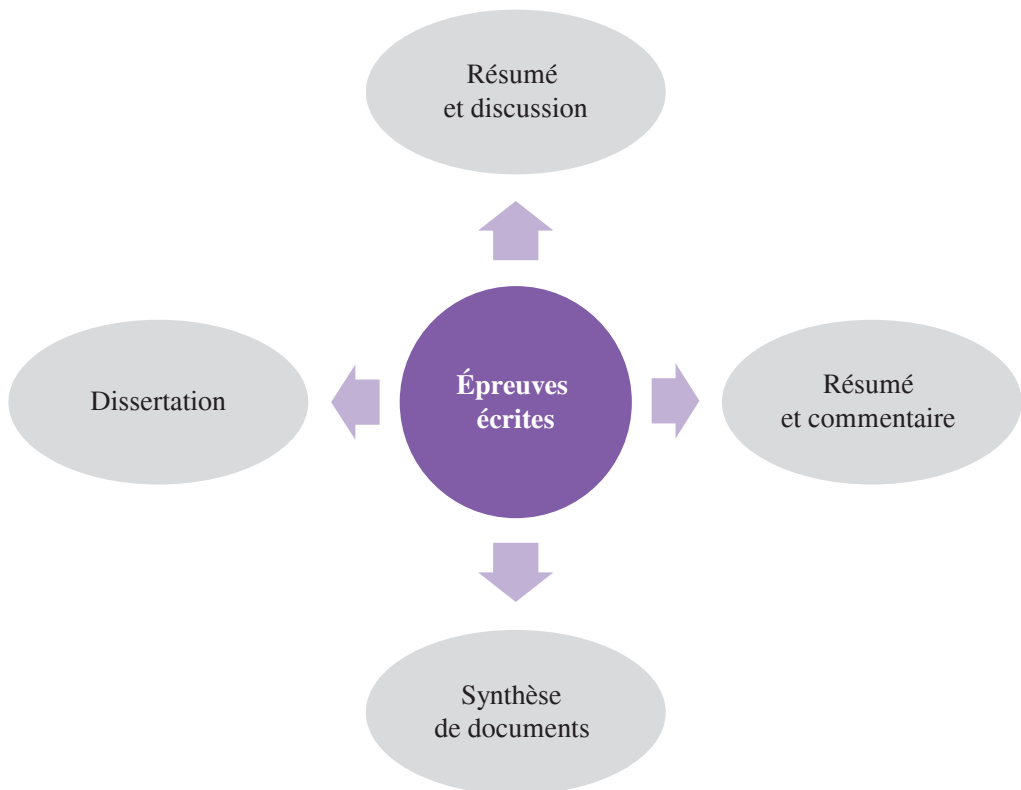
Les différentes épreuves écrites peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

- un travail sur un texte ;
- une réflexion à partir d'un texte ;
- un travail d'analyse personnelle.

Ces trois catégories sont représentées par les épreuves suivantes :

- résumé-discussion ;
- résumé-commentaire ;
- dissertation ;
- synthèse de documents.

Les méthodologies qui s'y rapportent vous sont détaillées en Partie 3.



## La durée des épreuves

Selon le type d'épreuves la durée oscille entre 3 et 4 heures.

En effet, le résumé qui lui peut être d'une durée de 1 h 30, est toujours accompagné soit d'une discussion soit d'un commentaire, ainsi la durée totale d'une épreuve est au minimum de 3 heures.

## Le système de notation

Vous êtes admissible si vous obtenez une note de 10 pour l'ensemble des épreuves écrites.

Si le candidat est admissible, il doit alors se confronter à la deuxième partie : les épreuves orales, autrement appelées épreuves d'admission.

## Les modalités de dispense

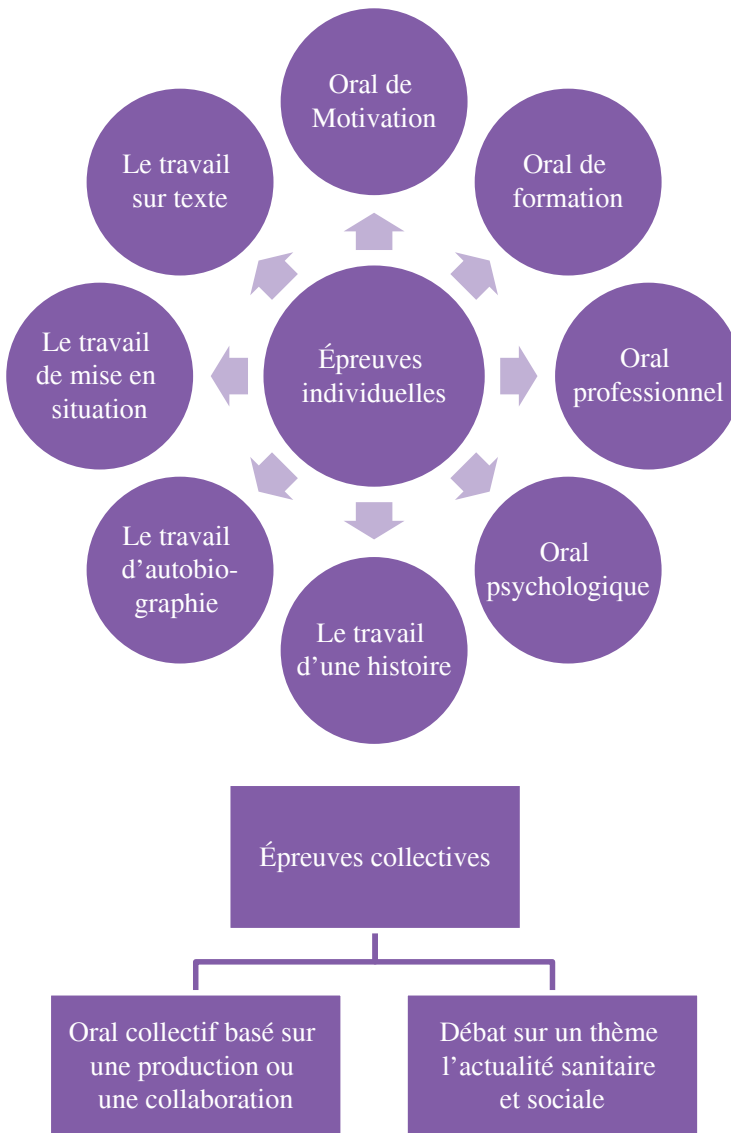
Vous pouvez, sous certaines conditions, être dispensé des épreuves d'admissibilité.

Pour es concours ASS, ES et EJE vous êtes dispensé des épreuves écrites si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau III du travail social :

- assistant de service social ;
- éducateur spécialisé ;
- éducateur technique spécialisé ;
- conseiller en économie sociale familiale ;
- éducateur de jeunes enfants ;
- animateur DEJEPS.

## b. Les épreuves orales d'admission

Ces épreuves d'admission se traduisent en deux grands ensembles : les épreuves individuelles et les épreuves collectives, variables selon le choix des centres.



Les différentes épreuves individuelles peuvent être séparées ou combinées (exemple : un oral de motivation et une mise en situation dans le même oral).

### Le nombre

Vous pouvez avoir un oral unique ou au maximum 3 oraux individuels (oral de motivation, oral psychologique, oral de mise en situation).

Vous pouvez aussi passer un oral individuel et un oral collectif.

## La durée

Elle varie en fonction des centres de formation. Vous pouvez être convoqué pour un oral de 20 minutes ou toute une journée si vous passez plusieurs oraux.

## Le système de notation

Vous aurez soit une note unique soit une moyenne de plusieurs notes. C'est cette note qui déterminera si vous êtes sur la liste principale ou la liste complémentaire.

### À retenir

Qu'il s'agisse du concours ES, ASS ou EJE, vous êtes soumis aux mêmes épreuves écrites et orales précédemment citées et dont les méthodologies sont expliquées en détail partie 3 pour l'écrit et partie 4 pour l'oral.

## 4 Les résultats

### a. Note minimale, classement, liste d'attente

Si à l'épreuve écrite vous avez obtenu une note ou une moyenne de notes supérieure ou égale à 10/20, vous êtes alors admissible.

Pour ne pénaliser aucun des candidats, certains étant dispensés de l'épreuve écrite, votre classement final dépend de la note obtenue lors des épreuves orales.

### b. Durée et validité du concours

Chaque centre de concours, dans son règlement, précise les critères pour départager les candidats ayant eu la même note, tout comme il précise la durée de validité du concours.

## 5 L'inscription en formation

Dès que vous aurez reçu votre courrier d'admission, vous aurez quelques jours (délai variable selon les écoles) pour confirmer votre entrée en formation.

En règle générale, vous aurez alors une date pour une pré-rentrée lors de laquelle vous aurez différents documents à apporter ainsi que le règlement pour les frais de scolarité.

# Partie

# 1

## Culture générale et actualités sanitaires et sociales

- Se préparer
- L'accident
- L'adolescence
- L'alcool
- L'alimentation
- La bioéthique
- Le chômage
- La délinquance et la violence juvéniles
- Le stress, la dépression et le suicide
- Les drogues
- L'enfance
- L'environnement
- L'exclusion sociale
- La famille et l'éducation
- La femme
- Le handicap en France
- Les pathologies dominantes
- La personne âgée
- La santé et la santé publique
- La sécurité sociale
- Le tabagisme en France

Dans les différentes épreuves écrites et parfois orales, il est attendu du candidat qu'il maîtrise l'actualité sanitaire et sociale. Le correcteur ou le jury va apprécier votre connaissance de l'actualité, des faits sociaux contemporains, votre capacité d'analyse, vos références et vos illustrations factuelles.

Nous allons d'abord vous indiquer comment procéder pour améliorer votre culture générale.

Nous verrons tous les supports utiles à ce programme.

Nous vous donnerons une méthode pour vous constituer des fiches.

Nous vous permettrons d'approfondir vos connaissances.

Nous vous proposerons de planifier vos révisions.

Enfin des fiches actualisées et complètes de cours vous sont proposées à la fin de cette partie.

### 1 Comment s'informer

Les textes de concours sont tirés de magazines tels que *Santé magazine*, *Que choisir*, d'hebdomadaires et de quotidiens tels que : *L'Obs*, *Le Monde*, *L'Express* ou encore de revues spécialisées comme *Sciences Humaines*, *Les Métiers de la petite enfance*, *Liaisons sociales*, *La Gazette santé social*, *Le Lien social*, etc.

Il est donc primordial d'être familier avec ces publications et les thématiques qui pourront faire l'objet de sujet de concours.

#### **Vos recherches :**

La lecture est une source importante de documentation.

Les lieux sont divers, bibliothèques et médiathèques, CIO (centres d'informations et d'orientation), l'Onisep (office national sur les enseignants et professions).

Vous pouvez aussi utiliser les sources gratuites de documentation comme les hebdomadaires trimestriels de la Caisse d'allocations familiales qui abordent « les Infos familiales » les sujets actuels concernant l'enfant et la famille. Les personnes percevant des allocations les reçoivent à domicile.

En lien avec ses principaux partenaires – le ministère de la Santé, la Caisse nationale d'assurance-maladie, la Mission interministérielle de la lutte contre la toxicomanie, le Service d'information du gouvernement, l'Institut national du cancer, l'INPES conduit des programmes de prévention et d'éducation pour la santé qui s'inscrivent dans le cadre plus général de santé publique. Il peut être judicieux de se renseigner directement sur les sites de ces organismes.

#### **Bien sûr, Internet est un outil aisé pour rechercher des informations.**

Quelques consignes basiques : toujours noter les sources, la date, parfois l'auteur. Préférez les sites officiels, vérifiez s'il s'agit d'un article traitant d'une situation en France ou dans un autre pays.



Vos recherches peuvent aussi s'étoffer grâce à des émissions thématiques à la télévision ou à la radio. Il peut s'agir aussi de conférences auxquelles vous assisterez.

## 2 Rédiger des fiches récapitulatives

Dans un objectif de préparation réussie, vous devez aiguiser votre curiosité sur la société et ses acteurs. Voici quelques conseils méthodologiques pour la constitution de vos propres fiches d'actualité :

- Informez-vous le plus régulièrement possible en variant les médias : presse écrite, radio ou télévisée, Internet... Selon ces différents supports, l'information est traitée différemment et plus ou moins en profondeur.
- Prenez quelques minutes quotidiennement pour consigner les événements du jour. Reprenez-les une fois par semaine, le dimanche par exemple, et consignez ces actualités dans une fiche hebdomadaire datée.
- Tous les mois, reprenez vos fiches, et gardez les informations qui restent importantes. Certaines informations peuvent enrichir ou actualiser vos fiches thématiques.

## 3 Conseils pour approfondir

### a. Établir votre corpus

- Il faut d'abord que vous listiez les sujets que vous voulez approfondir, et vos objectifs sur les thèmes sanitaires et sociaux actuels : le harcèlement sexuel, les migrants...
- Ensuite pensez à définir le ou les termes du sujet. Faites le tour de ce que vous savez déjà du sujet (cours, exposé, lecture, actualité) et posez-vous différentes questions. L'outil ci-dessous peut vous aider.

### b. Le questionnement de Quintilien (le « QQQQCP »)

C'est une série de mots-clefs qui correspondent à différentes questions pour la description d'un problème, d'un sujet ou d'une situation pour pouvoir en appréhender le contexte et mieux la comprendre.

Les premières questions à se poser pour décrire une situation sont :

- « QUI ? » : Qui est concerné par cette situation ? Quelles sont les personnes directement et indirectement concernées par les conséquences de cette situation ? Cela permet d'identifier et de situer les différents acteurs.
- « QUOI ? » : C'est la description rapide mais concise de la situation qui pose problème : De quoi s'agit-il ? Quel est l'état de la situation ? Quelles sont les caractéristiques ? Quelles sont les conséquences ? Quel est le risque ?
- « OU ? » : C'est la description des lieux, là où se situe le problème.
- « QUAND ? » : C'est la marque de la temporalité : Depuis quand existe ce problème ? Quand cela apparaît-il ? Quand le problème a-t-il été découvert ? Quelle est sa fréquence ?
- « COMMENT ? » : C'est la description de la manière ou de la méthode. Comment se produit le problème ? De quelle manière ? Dans quelles conditions ou circonstances ? Comment procède-t-on ? Avec quelles méthodes, quels moyens ?

- « POURQUOI ? » : On s'intéresse au facteur déclenchant, à la cause mais aussi à la finalité et à l'objectif si l'on se questionne sur le « Pour quoi (faire) ? ». Cette question peut se poser à la suite des autres questions mais il convient aussi de la poser pour toutes les questions Quoi ? Qui ? Où ? Quand ? Comment ?

Cette méthode a son efficacité dans le départ d'un travail pour éclaircir un thème sur lequel vous souhaitez travailler.

### c. Rédiger et classer

Une méthodologie pour rédiger votre fiche thématique est de renseigner toujours les mêmes éléments suivants : la définition, les données chiffrées, causes, conséquences, acteurs, mesures et les éléments d'actualité.

Suivant les thématiques, vous pouvez aussi inclure : les éléments législatifs, les repères historiques, les liens possibles avec le métier...

**Classement** : suite à vos recherches soit vous prenez des chemises pour chaque thème soit, sur ordinateur, vous créez un dossier pour chaque.

Il faudra également dans votre planification, prévoir un temps limité pour les recherches, pour être constructif et ne pas vous noyer dans les sources.

#### Un exemple de fiche pour vous guider

##### L'exclusion sociale : fiche résumé

459 SDF morts en 2017 dans la rue.

Seuls 5 % sont morts dus au froid ; ce qui tue le plus c'est la précarité et la pauvreté/ mortalité à 49,8 ans en moyenne dans la rue.

##### I. L'ampleur du phénomène

###### Définitions

- L'exclusion est la mise à l'écart, le rejet, la marginalisation d'un certain nombre de personnes par la collectivité.
- La marginalité : processus d'exclusion sociale, de mise à l'écart de certains individus de la société qui ne partagent pas les mêmes valeurs.
- L'exclusion familiale : personne isolée (célibataire ou divorcée) : source de solitude souvent mal supportée → vulnérabilité.
- L'exclusion économique et professionnelle : chômage qui est la caractéristique centrale de l'exclusion, de la dévalorisation psychique et morale. Aussi, la pauvreté absolue (le fait de ne pas disposer du minimum vital).
- L'exclusion fonctionnelle : perte du rôle social productif (les retraités).
- L'exclusion culturelle : échec scolaire + illettrisme.
- L'exclusion du fait d'un handicap ou d'une situation géographique.

- L'exclusion et accès aux soins : perte du logement + perte mutuelle + exclusion système de soins.

#### Les chiffres

- 25,8 M d'emplois/12,3 % des emplois ont un statut précaire/8,6 M de personnes dont 2 M d'enfants sont pauvres (954 €/mois) soit 13,5 % de la population française/38 % des SDF sont des femmes.
- 1 enfant sur 6, entre 6 et 8 ans se trouve dans une situation d'exclusion sociale + 5 % d'entre eux ne mangent pas 3 repas par jour.

## II. L'exclusion : causes et conséquences

### Les causes

- Économiques et sociales : moins d'embauche, faillite, suppression d'emplois.
- Les politiques locales d'urbanisation : création de grands ensembles, construit à l'écart des villes sans équipement collectif.
- Les causes individuelles : proportion d'étrangers de 20,4 % + 85,7 % des individus victimes d'abus sexuels affirment n'avoir jamais surmonté ce traumatisme.

### Les conséquences

- Sur le plan social : augmentation de la délinquance, de la mendicité, du sentiment d'insécurité, du travail inégal.
- Sur le plan de la Santé Publique : troubles psychologiques (anxiété, stress, dépression, suicide) + maladies organiques (maladie de peau, pathologie dentaire, maladie digestive).

## III. Lutte contre l'exclusion

### Les acteurs

- L'État : 2009 → RSA/31 mai 1990 → droit au logement/2000 → loi solidarité et renouvellement urbain (accès au droit à la santé + accès à l'éducation + insertion professionnelle)/ 2007 → loi DALO (droit au logement opposable).

### Les actions de lutte

- Les aides à l'emploi : RSA + contrats de qualifications pour jeunes sans qualification + formation des chômeurs de longue durée.
- Les aides pour la santé : 1986 → Médecin du monde crée le premier centre de soins gratuit/services hospitaliers ouverts à toutes personnes/1<sup>er</sup> janvier 2000 CMU (couverture maladie universelle) → assurer à tous une couverture de Sécurité sociale et faire bénéficier les personnes les plus défavorisées d'une couverture complémentaire.

## 4 Comment travailler et planifier

- Rechercher les différentes villes où vous aimeriez passer le concours et regarder si elles sont dans l'UNAFORIS.
- Chercher les dates de concours.
- Connaître les différents sigles des formations : IFRAS, ITS, IRTS...
- Construire un tableau avec les différentes dates limites d'inscription.
- Penser aux différentes modalités des concours ainsi qu'aux pièces justificatives à fournir.
- Inscription aux concours écrits : attention des lettres de motivation peuvent être exigées, il faut donc vous reporter au chapitre 2 de la partie 4.
- Inscription aux épreuves orales dans les instituts de l'UNAFORIS

Le rétroplanning des révisions de culture générale figure sur le rabat de couverture.

D'après l'OMS, un accident est un événement soudain, malheureux pouvant entraîner un traumatisme parfois mortel. Les accidents (toutes causes confondues) représentent la troisième cause de décès en France après les cancers et les maladies cardio-vasculaires.

## 1 L'accident du travail

### Définition

C'est un accident qui (quelle qu'en soit la cause) est produit par le fait ou à l'occasion du travail, provoquant soit une lésion corporelle ou psychique soit un trouble fonctionnel. Il peut survenir sur le lieu même du travail ou sur le trajet résidence/lieu de travail.

**Les principales causes d'accidents du travail** sont les chutes (de plain-pied et de hauteur), la manutention (manuelle et mécanique), les véhicules et engins de travaux publics, les machines et outils.

La reconnaissance du caractère professionnel de l'accident engendre le versement d'indemnités journalières et la prise en charge à 100 % des dépenses médicales (et si hospitalisation, il y a exonération du forfait hospitalier). Si le salarié reste atteint d'une incapacité permanente partielle (IPP), il peut percevoir une rente.

Si le nombre d'accidents du travail a diminué depuis 1956, le nombre des maladies professionnelles et le nombre d'accidents de trajet augmentent d'où le plan de prévention 2009-2012 de l'Assurance-maladie. Ce plan a eu pour but de réduire les 4 risques prioritaires dans toutes les entreprises : les troubles musculo-squelettiques (TMS), les risques routiers, les cancers professionnels et les risques psychosociaux (RPS) liés au stress, au harcèlement...

## 2 L'accident de la route

Le nombre de tués sur les routes est de 3 693 en France en 2017. Les accidents de la route sont la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans, car ils représentent 24,8 % des tués et près de la moitié des blessés graves.

### a. Les causes

Elles peuvent être matérielles (intempéries, la route, mauvais état du véhicule...), mais aussi le fait de l'usager : celui-ci peut être susceptible d'erreur de jugement, de distraction, de fatigue. Il peut avoir une mauvaise vision, ou avoir bu (une alcoolémie supérieure au seuil légal de 0,5 g/l multiplie par 5 le risque d'accident). L'alcool concerne 1 accident mortel sur 3. Le téléphone portable multiplie par 4 le risque d'accident. L'excès de vitesse, responsable de la moitié des accidents mortels, demeure aussi très fréquent.

## b. Les mesures

**Information** sur les causes, sur les conséquences des accidents et sur l'état des routes (météo, circulation).

### Prévention :

- 1979 : obligation de la ceinture de sécurité à l'avant et, depuis 1990, à l'arrière.
- 1988 : les jeunes de 16 ans peuvent bénéficier de la conduite accompagnée. (En 2015, elle est possible dès 15 ans).
- 1995 : baisse de l'alcoolémie autorisée au volant à 0,50 g/l dans le sang.
- 2004 : l'ASSR (Attestation scolaire de sécurité routière) de 2nd niveau constitue l'étape obligée du passage du permis de conduire pour tous les jeunes de 16 ans.
- 2004 : les jeunes deviennent titulaires d'un permis de conduire probatoire (permis dont le nombre de points est bridé à 6 points au lieu de 12, pendant 3 ans, ou 2 ans si le jeune a bénéficié de la conduite anticipée).
- 2008 : les automobilistes doivent avoir un gilet de sécurité dans l'habitacle et un triangle de présignalisation sous peine d'une amende d'au moins 90 €.

## c. La répression

- 2001 : les conducteurs surpris à plus de 40 km/h au-dessus de la vitesse autorisée font l'objet d'une mesure de suspension immédiate du permis.
- 2001 : généralisation du dépistage des drogues en cas d'accident.
- 2003-2005 : installation de radars automatisés.
- 2011 : instauration de radars pédagogiques.
- 2015 : les conducteurs novices ne peuvent plus boire d'alcool avant de conduire, expérimentation de la circulation à 80 km sur certaines nationales. Ils ont également interdiction du port d'écouteurs, oreillettes ou casque audio en conduisant.

## 3 L'accident de la vie courante ou l'accident domestique (ADVC)

### Définition

Il concerne le domicile et les abords immédiats ainsi que le sport, la vie scolaire et tout ce qui concerne la vie privée à l'exception des accidents de la circulation, du travail, des suicides et des agressions.

Les accidents domestiques sont trois fois plus nombreux que les accidents de la route. Les personnes les plus à risques sont les enfants et les personnes âgées.

## a. Les différents types d'accidents

**Les chutes** représentent la première cause de décès. Elles correspondent à deux tiers des décès chez les plus de 75 ans et sont responsables de fractures et traumatismes divers.

**Les intoxications** représentent la 2<sup>e</sup> cause d'accidents chez l'enfant de moins de 14 ans. L'âge de tous les dangers se situe entre 1 et 4 ans.

**Les brûlures** les plus fréquentes sont provoquées par des liquides chauds.

**Les noyades** sont 1<sup>re</sup> cause de mortalité chez les 1- 4 ans.

**Les corps étrangers, strangulations, étouffements** : l'enfant peut introduire un corps étranger dans ses voies respiratoires. Les lits pliants ont été à l'origine d'accidents graves : étouffement de nourrissons par le repli du lit...

**Les coupures, électrocutions** sont dues aux prises de courant mais aussi aux installations défectueuses. Elles peuvent provoquer des brûlures des doigts, de la bouche et, à l'extrême, un arrêt cardiaque.

**Les blessures** sont souvent dues aux objets ménagers tranchants ou aux objets de jardinage non rangés. Les morsures sont souvent le fait d'un animal familier que l'enfant dérange au cours de son repas.

## b. La prévention

**L'information auprès des parents** : l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) édite des brochures destinées aux parents.

**La réglementation** : les pouvoirs publics se sont mobilisés pour imposer des normes bien précises ; les fabricants jouent la carte de la sécurité.

### Exemples

- Depuis 2005, toute piscine doit avoir une barrière de protection.
- En cas de brûlure grave, appeler le SAMU (15).
- À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, instauration de la vitesse à 80 km/h sur les routes à double sens.

## 1 Évolution et recherche de définition

L'adolescence englobe usuellement la tranche d'âge de 11 ans à 19 ans, mais on différencie trois étapes : la préadolescence (11-13 ans), l'adolescence (13-18 ans) et la postadolescence ou jeune adulte après 18 ans. En France, les adolescents représentent 10 % de la population, soit environ 6 millions d'individus.

Les adolescents composent une classe sociologique bien identifiée, spécifique (ils constituent ainsi une cible marketing à part entière) et sont sujets d'études de la part des psychologues et des sociologues dans nos sociétés occidentales. Cependant cette classe d'âge reste relative et fluctue selon les sociétés, les civilisations ; il s'agit en outre d'une notion contemporaine.

Il est difficile de dire à quel moment l'adolescence se termine. Le délai entre la puberté et la vie adulte est instauré progressivement par la prolongation de l'espérance de vie, les progrès techniques, l'amélioration des conditions de vie. Dans nos sociétés, on constate que l'adolescence commence de plus en plus tôt, qu'elle finit de plus en plus tard, qu'elle concerne une population croissante et constitue un groupe social autonome avec une unité, ses propres caractéristiques, ses lois, sa presse spécifique, etc.

## 2 Explication du processus et état des lieux

L'adolescence est souvent définie négativement, il n'en est question, la plupart du temps, qu'à travers les problèmes qu'elle pose.

Les caractéristiques physiologiques et psychologiques à l'adolescence sont :

- préoccupations pubertaires (pulsions sexuelles, acné, changements corporels) ;
- mise en place d'une nouvelle relation distanciée avec ses parents ;
- apprentissage de la maîtrise des émotions.

L'adolescence est le temps où se posent les problèmes d'identité, du rapport à son propre corps, à sa place au sein de la famille et à la différence des sexes. C'est une période intense de construction identitaire.

Si les hormones sont à l'origine de transformations corporelles, elles agissent aussi sur l'humeur, les états d'âme et le comportement. C'est ainsi que les adolescents peuvent devenir agressifs, surexcités, voire violents. Certains adolescents mal dans leur peau, cherchent à s'affirmer, bravent les interdits, contredisent les adultes et s'opposent à l'autorité parentale.

Enfin, leur cerveau encore immature peut leur faire prendre des risques inconsidérés, n'ayant pas toujours bien conscience des dangers qui les entourent.

Les rites de passage n'existent plus. Alors, pour compenser cette absence, les nouvelles générations inventent des initiations de remplacement :



- **Accidents de la route** : la mortalité par accidents de la route est la première cause de décès parmi les jeunes.
- **Fugues et suicides** : ce sont des actes de rupture. La fugue a lieu lorsqu'il y a le sentiment de non exister ou le désir de voir ailleurs. Le suicide est la deuxième cause de mortalité, il a triplé depuis les années soixante et les causes de cet accroissement sont multiples (voir cours 9 sur le suicide).
- **Tabac, alcool, drogues, psychotropes** : le tabac concerne un quart des adolescents quotidiennement. Les raisons de la consommation d'alcool sont nombreuses : rite de passage à l'âge adulte, recherche d'intégration au groupe social adulte, mais aussi soutien pour affronter la société, compenser un mal-être, une situation d'échec. Quant à la consommation de psychotropes et de cannabis, elle a augmenté partout sans distinction de région et d'habitat.
- **Tatouage et piercing, marquage générationnel et démarquage vis-à-vis des parents** : un jeune sur cinq est adepte des modifications corporelles. Devenu pour les adolescents un signe de reconnaissance de leur génération, ce marquage leur permet de revendiquer la propriété de leur corps et, grâce à un langage codé d'une grande valeur symbolique, affirme l'appartenance à un groupe. Ces marqueurs identitaires ont toujours existé, mais, alors qu'ils étaient exprimés par le biais de la chevelure ou de la tenue vestimentaire, ils se sont radicalisés.

### 3 La crise d'adolescence, quand faut-il s'inquiéter ?

L'adolescent a besoin d'adultes qui ont des valeurs, posent des règles et s'y tiennent. Le jeune doit aménager une nouvelle distance relationnelle avec les adultes.

**Des changements radicaux** : les changements corporels et comportementaux peuvent être angoissants. En effet l'élaboration de son image est constamment troublée. L'adolescence c'est l'âge du doute, de la dévalorisation, de la remise en question de soi et de la relation avec les autres. Démolir pour mieux se construire est une étape indispensable qui parfois provoque des heurts.

**Comment percevoir la limite entre comportements « normal » et pathologique ?** Ce qui est « normal » c'est l'exagération, l'adolescent est très susceptible et sensible au regard et à la parole des autres. Le besoin d'identification passe par la volonté de dominer ou la séduction. Cependant, chaque conduite inhabituelle peut révéler un symptôme morbide, dès lors qu'on constate des troubles (troubles alimentaires, mutisme, phobies, hyperactivité ou au contraire apathie), mais aussi des peurs alternant avec des audaces. L'adolescence est l'âge des sentiments extrêmes et le plus redoutable des symptômes est la passivité.

**Quels conseils à donner aux parents ?** Être à l'écoute, respecter sa différence, prendre du recul, ne pas minimiser ses problèmes. Mais attention, trop de compréhension peut étouffer.

L'intervention d'un tiers (infirmier, médecin, psychologue) peut être salutaire.

En cas de besoin, des structures d'accueil et d'écoute peuvent être contactées :

- l'association Fil Santé Jeunes, sur Internet ([www.filsantejeunes.com](http://www.filsantejeunes.com)) ou par téléphone au 32 24 ;
- les Maisons des adolescents.